

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an... \$ 3.00
Pour six mois... 1.50
L'abonnement à l'avenir sera payable à l'expiration du premier semestre.

JOURNAL DE LEVVIS

Politique, Commercial et Littéraire

R. C. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE LEVVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

O. BEGIN, Editeur Propriétaire.

TAUX DES ANNONCES.

Sur lignes... \$ 0.10
Au-dessus de six lignes et pas plus de... 0.00
Pour chaque ligne au-dessus de dix... 0.00

Toutes correspondances, lettres, etc., concernant l'Administration doivent être adressées franco à St. Louis, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

(Correspondance de l'Emancipation.)
Paris, 8 octobre.

L'Empereur est attendu sous quelques jours à Saint-Cloud, où l'on fait en ce moment des préparatifs pour le recevoir. On dit qu'il y séjournera jusqu'à la fin du mois et que la cour se transporterait ensuite au château de Compiègne pour quatre à cinq semaines.

On continue de parler de l'ouverture des Chambres pour le lundi 10 décembre, mais c'est le cul de bien connu de l'Empereur pour les anniversaires qui a fixé les suppositions sur cette date. On assure, dans le monde officiel, que rien n'est encore arrêté à cet égard.

Vous aurez certainement remarqué l'allocution prononcée par le général de Montebello au banquet offert par les officiers de l'armée pontificale à la légion française du colonel d'Argy. Cette allocution a une véritable importance, et elle vient donner un éclatant démenti à ceux qui prétendent que nos soldats remplissent à Rome une mission qui blesse leurs sentiments.

C'est la thèse que soutient le Journal des Débats, qui affirme qu'il y a deux jours encore que notre armée "ne remplit qu'à regret" la tâche à laquelle elle est venue depuis dix-sept ans. Le général de Montebello a répondu à cet égard à l'imputation ecclésiastique en affirmant au contraire que nos soldats "l'honoreront à regret" l'accomplissement de la mission dont ils étaient fiers et qu'ils accompliront "parmi les plus beaux jours de leur carrière" ceux qui auront été consacrés à la défense d'une sainte cause.

Ces nobles paroles traduisent fidèlement le sentiment de notre armée. Tous les généraux qui ont commandé notre corps d'occupation à Rome depuis 1849, les Geyon, les Montrich, les Goyon, les de Noux ont depuis fait entendre les plus énergiques protestations de dévouement à la "sainte cause" que défend à son tour M. de Montebello, et les assertions du Journal des Débats demeurent vaines devant une aussi imposante unanimité.

Tout le Paris élégant s'était porté hier au Bois de Boulogne pour voir le soleil et assister à la grande journée des courses d'automne, qui a été favorisée d'une température admirable. La curiosité du programme était la rentrée de Blachère sur le turf, pour disputer le prix impérial de 20,000 fr.—sans compter les paris. Vous savez que le célèbre jockey Grimshaw vient de périr à Londres d'une chute de voiture. On se demandait ce que deviendrait le cheval du comte de Lagrange sous l'habile jockey qui l'a conduit à de si brillantes victoires. Gladiateur a prouvé qu'il avait en lui-même toute sa valeur: il est arrivé le premier au milieu des hourras enthousiastes de la foule et j'ai eu un instant qu'on allait le porter en triomphe.

Je vous ai annoncé la publication des deux premiers volumes de l'Histoire de Paris, entrepris sous les auspices de M. Hausmann. Ces deux volumes, accompagnés d'un grand atlas, et d'une exécution magnifique, viennent d'être mis dans le commerce au prix de 75 francs. C'est le 18 de ce mois que la librairie Hachette doit mettre en vente la splendide édition des fables de La Fontaine dont je vous ai parlé. L'ouvrage est entièrement achevé; Gustave Doré a livré ses derniers dessins, et au prix incroyablement réduit de 60 centimes la livraison, on pourra, dans l'espace d'un an, se procurer ce bel ouvrage pour le prix total de 30 francs. On assure que des milliers de souscripteurs ont déjà envoyé leur demande à M. Hachette, et je n'en suis pas surpris.

On écrit de Paris, le 7 octobre:
" Au moment même où la question d'Orient

est étouffée dans le sang des Cantolites, l'attention publique se trouve assez vivement ramenée vers elle par le bruit des déclarations que M. de Montebello a faites au roi Georges à son passage à Athènes et par l'annonce d'un circulaire du gouvernement français sur ce point. La circulaire du nouveau ministre, si, en effet, elle se produit, sera évidemment inspirée par le désir d'éviter toute cause de complication internationale et la Porte peut être assurée d'y trouver des arguments contre les réclames des Cantolites. Ces derniers, du reste, ne pressentent si bien qu'on leur a cessé l'abandon de la France ils se résignent à cesser la lutte. C'est, assure-t-on, la détermination qu'ils auraient prise dans une réunion tenue tout récemment par leurs chefs. Ils déposeraient les armes et accepteraient les conditions de la Turquie, en attendant des circonstances plus favorables à leur émancipation. Ces circonstances, l'année 1866 pourra bien les leur offrir. L'Europe jouit simplement d'une trêve pendant laquelle chacun fourbit son épée et se prépare. Les Crétois ne perdent pas courage: l'heure de l'affranchissement ne saurait être bien éloignée.

Le prince Napoléon est parti du Havre, comme vous le savez, pour un voyage d'exploration sur les côtes d'Angleterre. On ne pense pas que le prince revienne avant un mois. Le Monteur publie sa cinquième liste de souscription en faveur des inondés; le total s'élève à 454,000 francs. On remarque que le prince Napoléon et la princesse Maltheide, sa sœur, n'ont pas encore souscrit. Le propriétaire de la Belle Jardinière, le plus vaste magasin de confection de Paris, a envoyé une offre de 3,000 francs.

Curieux rapprochement! Pendant que la plume des érudits fouille dans l'histoire de l'Europe les plus grands désastres, une sécheresse prolongée inflige à plusieurs contrées de l'Orient des pertes et des souffrances nombreuses. Une correspondance adressée de Pékin au Monteur fait connaître que depuis dix-sept ans il n'est pas tombé une goutte de pluie dans cette capitale ni dans les pays environnants. Les moissons ont péri sur pied et les cultivateurs sont réduits à la plus grande détresse.

Notre journal officiel publiait hier un document qui constate la décroissance et presque la disparition du typhus contagieux qui avait atteint les bêtes à cornes en Belgique et en Angleterre. Un rapport qui vient d'être publié dans ce dernier pays contient quelques chiffres intéressants sur l'importation des bœufs pour l'alimentation générale pendant la durée de l'épidémie. Ainsi pendant les sept premiers mois de l'année courante, la France a envoyé en Angleterre 11,000 bœufs, 32,000 moutons, 10,000 porcs, etc.; la Belgique a fourni à la Grande-Bretagne 1,450 bœufs et taureaux, 182,000 moutons, 2,500 porcs, 2,700 veaux, 233 vaches et 500 agneaux.

Puisque je suis sur ce terrain, permettez-moi d'ajouter que Paris l'alimentation devient comme une chose d'ailleurs, de plus en plus chère. Le baron Brisse, dans son article géographique de la Liberté, constate qu'ici, à la halle, les saumons se vendent de 80 à 90 fr. pièce, les truites 40 fr., etc. Si bien que, pour satisfaire les amateurs de poissons, on fait venir maintenant des côtes de l'Océan des espèces qui n'étaient pas jusqu'à ce jour considérées comme comestibles, notamment de jeunes requins, du poids de 80 à 120 kilos. Ces requins se vendent de 5 à 10 francs, et on en fait, sans le savoir, une assez grande consommation dans nos restaurants à trente-deux sous.

Paris, 9 octobre.
On croit que l'Empereur serait rentré à Saint-Cloud vendredi ou samedi, et on annonce qu'immédiatement après son retour plusieurs questions actuellement pendantes, et notamment celle des changements diplomatiques, seront tranchées.

On assure aussi que le gouvernement, en présence des nouvelles du plus ou plus fâcheuses du Mexique, va se décider à régulariser la position pénible des porteurs de titres mexicains. Il n'y a à peine plus d'un mois qu'il a été décidé par convention du 30 juillet dernier assurant aux créanciers français l'emploi du produit des taxes. Il faut tout savoir, ou demander aux Chambres de tout savoir, en transférant à notre dette le passif de la liquidation mexicaine. C'est ce dernier parti que le gouvernement a pris, et il a fait. Le Luchet de l'expédition du Mexique lui a fait du tort dans la opinion; il ne saurait aggraver ce tort en faisant les créanciers de tous ceux qui ont été entraînés à sa suite dans l'expédition. Ces créanciers, du reste, sont respectables, car les 300,000 créanciers de Maximilien appartiennent pour la plupart à la classe laborieuse et peu aisée de nos petits capitalistes qui ont élargi un bon pain de leur épargne à la commande d'un cabinet de toilette, et ils méritent qu'on sauvegarde leur modeste avoir.

On parle cependant de l'insertion dans le programme de l'Assemblée d'une note relative à la Vénétie et au publiciste qui y a été inséré un terme au lieu de son nom. Ce n'est pas tout à fait exact. On a vu dans le programme de ce point de vue le 5 juillet. Cette note exposait la manière dont le gouvernement français a compris la situation et, annonçant la fin de la mission confiée au général Luchet.

On assure que l'ambassadeur de Prusse va abandonner le projet qu'il a tenté au Monteur diplomatique pour se consacrer à son commerce. C'est une sage détermination que prendrait la cour de Vienne. En ces matières, les princes ne sauraient mieux faire que de se rappeler la conduite de l'Empereur Napoléon dont on avait souligné les statues et qui, passant la nuit sur son visage, était si modeste: "Je ne me sens point offensé."

Mgr. de Mérolo a quitté Paris, hier, pour retourner à Rome. Il s'est dirigé sur la Suisse et se propose de suivre consciencieusement la voie de terre, afin de pouvoir visiter les quarante-trois stations que les voyageurs visitent de Marseille, par le Monteur, jusqu'à la fin de la chaîne alpine d'Emmenthal bête dans un des sites les plus pittoresques de la Suisse, et dont le sanctuaire est fréquenté chaque année par un nombre considérable de pèlerins.

On continue de parler des négociations qui se suivent ici pour le règlement des dettes pontificales et on dit que la principale difficulté viendrait du gouvernement de Florence, qui exigerait avant tout que le Pape reconût l'indépendance de l'Italie. Mais pourquoi l'Italie ne reconnaît-elle pas volontiers la légitimité de la République de Saint-Pierre, comment peut-elle demander au Pontif qu'elle a déposé de reconnaître la légitimité des spoliateurs dont il a été victime?

Le Monteur publie sa septième liste au profit des inondés. Le total général n'arrive qu'à 494,000 francs. Comme vous le voyez, le chiffre des souscriptions s'élève peu et lentement. Ne pas avoir reçu un demi-million dans quinze jours? Il est évident qu'il faudra demander aux Chambres de venir au secours des populations ravagées, la charité publique n'y suffirait pas. Ce serait par là un moyen de simplifier les choses, mais les temps sont si durs, on vient de passer par tant d'épreuves, que les bourses sont épuisées.

Dans cette septième liste, on remarque la souscription de M. Drouin de Lhuys pour 1,000 francs; celle de M. Hausmann, du maréchal Canrobert, de M. de Mante, membre du conseil privé, pour chacun 500 francs, celle de M. de Saint-Beuve, le célèbre critique, pour 100 francs, etc.—Plusieurs de nos théâtres vont donner des représentations au profit des inondés.

ANGLETERRE.

Le congrès des sciences sociales a tenu vendredi soir ses séances. Dans la section de législation internationale les orateurs ont recherché quel est le droit de la mère-patrie au point de vue de la protection qu'elle doit aux races inférieures dans les colonies. M. Fowler a développé l'opinion que les terres de ces races doivent être respectées et que, lorsqu'elles deviennent nécessaires pour la colonisation, elles ne peuvent être cédées aux indigènes qu'à des conditions équitables. L'orateur a rendu hommage à la sagesse et juste protection dont les Arabes de l'Algérie ont été l'objet de la part du gouvernement français et a exprimé le vœu que le gouvernement anglais ne soit pas moins généreux envers les races inférieures de ses colonies.

Dans une autre section, le docteur de Lankester, coroner du district central de Middlesex, a parlé du grand nombre d'enquêtes auxquelles il a présidé dans des cas d'infanticide. D'après lui, le crime d'infanticide domine dans le pays à un degré effrayant. Ses calculs établissent qu'en Angleterre et dans le pays de Galles le nombre des infanticides ne s'élève pas à moins d'un millier annuellement. Pour y porter remède, il voudrait qu'une loi obligeât les pères à entretenir leurs enfants illégitimes. Une telle loi sauverait la vie, non pas seulement à un grand nombre d'enfants, mais à un grand nombre de mères. Cette opinion a été partagée par M. Safford. Sir Hardley Wilmot voudrait, en outre, que la loi punît la séduction, qui est à ses yeux un crime des plus odieux. Le docteur Walker espère qu'un jour les séducteurs seront exclus de toutes les sociétés honorables. M. Henry Solly voudrait que la loi obligeât les séducteurs à épouser leurs victimes, mais ce système a été vivement repoussé par M. Chambers, qui ne verrait dans une telle mesure qu'un moyen trop facile d'exploiter par les femmes fatiguées du célibat.

La section de la salubrité publique s'est occupée de la corruption des cours d'eau par suite des fabriques qui y envoient leurs résidus et du voisinage des villes dont ils reçoivent les immondices. Les divers orateurs qui ont pris la parole sur cette question ont exprimé la conviction que l'assainissement de ces eaux serait un grand bienfait pour l'humanité au point de vue de la santé générale.

PARIS SOUTERRAIN.

On a vanté, on vante encore, non sans raison, les constructions formidables de Ninive et de Babilonne, celles mêmes de Gomorriche et de Sodome, englouties au fond du lac Asphaltite, et qui devaient, préjuge-t-on, être plus formidables encore. Ce qui reste des civilisations antiques aussi, quoique plus récentes, a droit, sans nul doute, à un respectueux étonnement, à une pieuse curiosité, et ce n'est pas sans de non moins justes causes qu'on admire encore, dans la Rome des papes, les restes imposants de la Rome des Césars.

Arènes, cirques, théâtre, voies, arcs triomphaux, bîles, aqueducs, etc., sont encore, après plus de vingt siècles, remplis d'une vénéralité majesté; et tous ces travaux des antiques ingénieurs, architectes du monde ancien, ont laissé des traces qui semblent défier la lime éternelle des âges. Qu'aura le dix-neuvième siècle à opposer à de si remarquables œuvres? Les uns mettront en ligne de concurrence les cathédrales gothiques, ces représentations en pierre des forêts du Nord? Non, puisqu'elles vont s'écroulant petit à petit sous le marteau des démolisseurs. Juu-miges est en ruine et Pierrefonds mis à la mode du jour; détruites par le temps ou par les

maçons, par la maladie ou par le métricien, le temps est proche où il n'en restera plus, et elles auront à peine duré dix siècles.

La France du dix-neuvième siècle ne laissera-t-elle rien aux siècles futurs? Disait ceux qui ne vivent qu'à Paris d'ici à la plus prochaine des activités préfectorales connues. Si fait, il restera quelque chose, et ce ne sera ni les constructions que nous voyons s'élever sur tous les points à la fois, et dans tous les sens de la lyre d'un nouvel Amphion, ni nos voûtes empierreées ou forées, ni leurs allées, ni le voyageur contemplant avec une sorte de stupeur. Ce qui attestera la puissance de nos ingénieurs contemporains, ce seront nos égouts parisiens, ou, si l'on veut, nos égouts parisiens; l'égout romain qui aboutit au pied du château Saint-Ange.

Les deux grandes artères souterraines de Paris se déversent dans le grand collecteur, lequel part de Saint-Mandé pour aboutir à Anvers, forment le plus formidable des travaux d'art qui ait été exécuté depuis dix-huit siècles. Ce vaste ensemble ne craint la comparaison avec aucune des merveilles cyclopéennes de la construction, depuis le temps les plus reculés.

Quand notre civilisation aura disparu, comme c'est le sort de toutes les civilisations, quand les nouveaux mondes seront, par le fait du jeu de bascule éternel, arrivés à leur maturité et que, par le contre-coup fatal, inévitable, du déplacement des cités reines, le vieux continent européen ne sera plus qu'une vaste steppe habitée par les serpents et les ronges, ces autres grands destructeurs des ouvrages des hommes, alors les archéologues, océanistes peut-être, ou explorations scientifiques, rechercheront la place où aura été Paris; ils la retrouveront, sans nul doute, par l'attribution insubmersible de ses égouts. Qu'on ne s'y trompe pas, ils seront la signature grandiose, la date indélébile de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Il suffit de les procurer comme nous venons de le faire, seulement de Montmartre à Anvers pour se convaincre qu'on est là en face et dans une œuvre géante, prodigieuse. C'est un échantillon de grandeur, terrifiant de solidité, admirable de combinaison.

Dans ces régions souterraines, bien autre-ment curieuses et utiles que les catacombes, vit dans les ténèbres et navigue sur des torrents d'immondices toute une armée d'humides travailleurs commandés par de modestes savants; ils sont là tous pour nous protéger nuit et jour contre les miasmes délétères qu'ils respirent sans cesse; cette armée ignorée tient la peste dans ses vaillantes mains, elle protège incessamment tout ce qui se met AU DESSUS d'elle, au grand jour, insouciant de tout ce qui vit, et qui à chaque instant mourir dessous.

C'est la Providence

A trois francs par jour!

Envisagé sous ce point de vue l'égoutier, cet antipode de l'écléctisme et de la propreté, peut sembler un ange gardien, et son râteau d'écoulement paraître plus lumineux aux yeux du penseur que l'épée flamboyante d'Azraël.

Honneur soit donc rendu à ces hommes de courage et d'abnégation! honneur à ceux qui ont conçu et exécuté de si gigantesques protections de la santé sous un aussi grand centre de population! honneur à ceux qui continuent l'œuvre! Disons à leur gloire et un peu à la honte des souterrains, que dans le Paris ténébreux on agit tout autrement que dans l'autre: question de milieu très certainement.—Là, on ne peut pas ceux qui apportent un concours intelligent; l'opinion du plus humble des égoûtiers est étudiée avec soin, quand elle a pour but une amélioration quelconque; là, une idée peut être repoussée plus tard, mais on l'étudie d'abord, on l'essaye, on l'expérimente.—Mais, c'est sous Paris, sur Paris, il en est autrement; aussi, les visiteurs privilégiés de ces vastes souterrains sont ils émerveillés de tout ce qu'ils voient et entendent dans ce labyrinthe dantes-

Feuilleton du Journal de Levvis.

DU 26 OCTOBRE 1866.

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE.

XV
AVEUX COMPLETS.

(Suite.)

" Il y avait, en effet, mille à parier contre un que je refuserais dédaigneusement. Rosalie, elle, le croyait si bien, que sa première parole fut l'expression d'une crainte: " Tu vas te mettre en colère..." A dire vrai, je sentis une tempête dans mes veines, mais aussi vite éteinte qu'une flamme de poudre. Je ne disposais déjà plus librement de moi. A la suite de courtes réflexions, j'envisageai Rosalie, et lui

dis, quand elle pensait me voir éclater de fureur: " Puisque tu tiens encore à vivre et refuses de me quitter je dois avaler les affronts comme l'ivrogne fait du vin qu'on lui verse. Il ne s'agit que de gagner du temps. J'accepte en attendant mieux. Nous verrons..."

" Le vieux Frédéric vous a conté l'histoire de l'agent de change; vous n'ignorez ni son point de départ, ni sa dette envers la famille Duornet, ni sa conduite odieuse. Eh bien, ce n'était point assez que cet homme, par son exemple, confirmât mes principes, ajoutât à mon envie, déçût mon impatience de la misère, il fallait encore qu'il eût l'imprudence de me traiter comme le plus vil des esclaves. Ce qu'il accumula, par ses procédés, de colère et de rage en mon âme, est incalculable. Je n'étais pas chez lui depuis huit jours, qu'il ne m'adressait plus la parole qu'avec cette locution: Mon garçon, mon brave, et me faisait faire bien plutôt la besogne d'un domestique que celle d'un employé. Je devenais une sorte de

Mercure. Outre qu'il avait des relations suivies avec une madame de Tranchant, il était toujours en intrigue avec quelqu'une des femmes du quartier Bréda. Pas un jour ne se passait que je ne fusse envoyé tantôt chez l'autre de ces dames, porter soit une lettre, soit des fleurs, soit même des obrets d'un grand volume. Ingénieux à me mortifier, il ne craignait pas de me faire remarquer combien j'étais mal vêtu et de m'offrir de vieilles hardes d'un air de fausse compassion. Loin de céder à l'exaspération qui m'étonnait et de lui jeter ces loques à la tête, je balbutiais même, en les acceptant, quelques mots de reconnaissance. La violence que je me faisais pour ne pas regimber l'induisait peu à peu à se convaincre que j'étais trop vil pour être sensible aux outrages. Mon ignominie le toucha. Il se piqua dès lors de bonté à mon égard. Un jour, après m'avoir accordé une augmentation de dix francs par mois, il ajouta: Je possède, rue Saint-Louis-en-l'Île, près du Pont-Rouge, une maison

dont le rez-de-chaussée est une véritable non-valur. Il paraît que c'est inhabitable. Les gens qui consentent à loger là sont de ceux qui payent rarement leurs termes. Si vous pouvez vous en arranger, je vous en donne gratis la jouissance; ça sera toujours autant d'économie."

" Lui-même tendait donc le piège où il devait bientôt venir se prendre.

" Vous êtes venu une seule fois dans ce logement, le soir. A la nuit, vous n'avez pu l'apprécier qu'imparfaitement. Vous vous rappelez au moins qu'il était au rez-de-chaussée et ouvrait sur la rue. Les deux chambres contiguës, ménagées dans une porte cochère murée, en étaient nues et sombres. Le plancher, ni carrelé, ni planchéié, rappelait le sol d'une basse-cour dans les temps humides. Ces deux chambres, éclairées d'une part par un vitrage élevé qui voyait sur la rue, de l'autre par une fenêtre donnant sur une cour intérieure, ne communiquaient point avec le reste de la maison. La seule chambre du fond était encore

trop spacieuse pour notre dénuement. Trois ou quatre meubles vermillons y dansaient à l'aise, pendant que des journaux, des papiers, quelques livres, des fioles et divers ustensiles de ménage, le tout entassé pêle-mêle sur des tablettes, y témoignaient des états que j'avais expérimentés. Somme toute, nous étions chez nous, pouvant entrer et sortir à toute heure de nuit sans éveiller l'attention des voisins.

" Les conversations qu'entendirent ces murs dans l'espace des quatre mois que nous vécûmes là ne peuvent pas se raconter. Vous m'avez fait souvent remarquer que Rosalie, entre les mains d'un honnête homme, fut infailliblement devenue une estimable ménagère. Cela est vrai. Entre les miennes, elle devint en peu de temps une compagne digne de moi. Elle ne voyait, n'entendait, ne sentait que par mes sens; elle faisait vraiment partie intégrante de ma chair. Je ne hur-lais pas plutôt contre les hommes et contre le ciel qu'elle éclatait à l'oc-tave, quand elle ne renchéris-sait